Zeitschrift: Mitteilungen der Vereinigung Schweizerischer Archivare = Nouvelles de l'Association des Archivistes Suisses

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Archivare

Band: 28 (1977)

Rubrik: Genève

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

G E N È V E

La situation actuelle est assez bien décrite par l'article du prof. Jean-François Bergier, "Histoire économique, histoire des entreprises et archives d'entreprises. Plaidoyer pour un instrument de travail", dans Mélanges d'études économiques et sociales offerts à Claudius P. Terrier, Genève, 1968, p. 23-32. Les entreprises genevoises ont des archives, mais elles ne sont pas tenues et conservées à des fins d'histoire économique: ainsi, certains documents, notamment relatifs aux paies des ouvriers, ne sont pas toujours conservés. Les historiens économistes n'y pénètrent que très rarement. Ce que l'on peut en savoir se trouve en général dans des publications jubilaires sur l'histoire de l'entreprise, écrites et éditées à des fins bien déterminées, par des personnes qui ne sont en général pas des historiens.

Les Archives d'Etat n'ont pas de droit de regard sur les archives des entreprises, mais elles en possèdent quelques-unes (séries Commerce, Industrie, Archives de familles), données aux Archives par les familles qui ont possédé l'entreprise, ou trouvées dans des poubelles, ou déposées à la suite de faillites. Ce ne sont au reste que des bribes (deux ou trois livres de comptabilité, au plus le contenu d'une caisse). Il y en a du moyen âge (les fameux livres de commerce Varembert, du XVe siècle) au XXe siècle. Il faut y ajouter les archives de la Banque de Genève, liquidée dans les années trente après un siècle d'existence, énorme fonds non classé et pratiquement inconnu.

Il faut encore signaler les archives, surtout la comptabilité, des personnes ou des entreprises en faillite, qui doivent être déposées à l'Office des faillites et conservées au moins dix ans. Mais faute de place, elles sont ensuite détruites. Pour les conserver à des fins historiques, il faudrait:

1) de la place (c'est ce qui manque le plus);
2) du personnel pour faire un échantillonnage, ou
3) des moyens financiers énormes pour les microfilmer.
Pour l'instant ce problème précis n'a pas trouvé de solution, mais il y a là sans doute des sources fort intéressantes pour l'histoire "microéconomique", l'histoire des entreprises.

Il n'existe pas de loi ou de règlement cantonal donnant aux Archives d'Etat un droit de regard sur les archives des entreprises. Pratiquement, il n'est pas possible non plus d'exercer ce contrôle de manière officieuse, soit à cause de la discrétion ou du manque d'intérêt des directeurs d'entreprises, soit à cause du manque de moyens financiers, de personnel et de locaux des Archives d'Etat.

En 1912, M. Paul-Edmond Martin, alors archiviste d'Etat de Genève, a lancé dans le Journal de Genève un appel en faveur de la création d'un dépôt d'archives économiques comparable aux Archives économiques suisses de Bâle. Il en est sorti un règlement, datant de 1917, qui figure toujours au recueil systématique de la législation cantonale, et qui a même subi des modifications en 1958. Aux termes de ce règlement, les archives économiques sont confiées à la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève. Mais il ne semble pas qu'il soit appliqué.

C'est sans doute pour cela que la Société auxiliaire des Archives d'Etat, qui s'efforce depuis sa fondation de faire connaître les Archives dans le public genevois et d'améliorer les conditions de travail des archivistes et des consultants, a créé une commission sur les archives d'entreprises. Les travaux de cette commission ne sont pas encore à un stade très avancé.

On peut douter, au demeurant, qu'une enquête générale, par circulaire par exemple, auprès des entreprises, ait quelque

chance d'aboutir. On obtiendra, et on obtient déjà beaucoup plus par contacts personnels des archivistes et des historiens avec les responsables d'entreprises qu'ils connaissent. Il faut pour cela donner toutes les garanties de discrétion et d'objectivité dans l'utilisation de ces archives qui, rappelons-le, sont privées.

Genève Catherine Santschi

S T . G A L L E N

Auf dem Platz St.Gallen besteht seit 1879 das Industrie- und Gewerbemuseum (mit Bibliothek), welches - vom Kaufmännischen Directorium getragen - vornehmlich den Bereich der typisch st.gallischen Textilindustrie abdeckt. Allerdings war der Zweck nicht in erster Linie auf die Sammlung eigentlicher Firmenarchive angelegt; es wurde vielmehr Vorlagenmaterial für schulische Zwecke gesammelt. Bedauerlicherweise besitzt denn auch das Museum keinen einzigen umfassenden Nachlass einer Firma, obwohl an der Gründung selber vor allem die Unternehmer beteiligt waren. Das Institut besitzt vor allem eine einzigartige Sammlung von Vorlagebüchern, Musterbüchern usw., die für die Produktionsgeschichte der alten St.Galler Wirtschaft wichtig ist. - Bei den andern Institutionen ist die Lage ähnlich. Die Stadtbibliothek (Vadiana) besitzt kaum Erwähnenswertes; immerhin ist im Stadtarchiv das Archiv des Kaufmännischen Directoriums (Dokumente ab 17. Jh.) untergebracht, ausserdem Akten der st.gallischen Ersparnisanstalt, die zu Beginn des 19. Jahrhunderts gegründet worden ist. - Alle genannten Institutionen wären aber bereit, Nachlässe st.gallischer Firmen zu